

17.04.2020 - 10:05 Uhr

La période des restrictions de sortie prononcées durant la pandémie du Coronavirus : un moment propice pour accueillir un animal de compagnie ?



La période des restrictions de sortie prononcées durant la pandémie du Coronavirus : un moment propice pour accueillir un animal de compagnie ?

QUATRE PATTES donne des conseils sur l'adoption et l'accueil en milieu familial

Zurich, le 17 avril 2020 - Les restrictions de sortie et l'isolement qui en découle éveillent de plus en plus le désir d'avoir un animal de compagnie. La situation actuelle semble être le moment idéal pour offrir à un animal un foyer d'accueil temporaire ou définitif. Toutefois, l'organisation internationale de protection des animaux QUATRE PATTES déconseille fortement les coups de tête spontanés : il convient de bien réfléchir avant d'accueillir un animal de compagnie. Même la décision d'accueillir temporairement un animal de compagnie ne doit pas être prise à la légère, car toute adoption représente un engagement à long terme envers un animal qui a besoin d'un foyer stable et sûr. Et tout animal a besoin d'attention et de soins particuliers.

La pression que subissent les refuges pour animaux est immense, particulièrement dans la situation actuelle, car de nombreuses personnes abandonnent leur animal de compagnie. Certaines sont obligées de donner leur animal de compagnie à un refuge pour des raisons financières, parce qu'elles ont perdu leur emploi ou ont moins de revenus disponibles. D'autres craignent que leur animal de compagnie ne leur transmette le coronavirus et décident donc de s'en séparer. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'après des preuves scientifiques antérieures, ces inquiétudes sont injustifiées, mais elles subsistent malgré tout. Pour ceux qui veulent adopter un animal, QUATRE PATTES recommande donc plus que jamais : adoptez-en un au lieu d'en acheter un. " Les animaux sont souvent un soutien émotionnel important en temps de crise. Leur présence réduit le stress et a un effet positif sur le moral. Ce serait formidable que les animaux du refuge puissent tous trouver un foyer permanent et aimant. Mais avant de faire ce pas, il faut se poser la question de savoir si on pourra effectivement prendre soin d'un animal de compagnie pour le restant de sa vie, et non pas uniquement dans l'optique d'améliorer les conditions de vie actuelles ", explique Sarah Ross, experte des animaux de compagnie chez QUATRE PATTES.

Une responsabilité à long terme

" Toute personne qui envisage actuellement d'adopter ou d'accueillir un animal doit garder à l'esprit que la vie sociale et professionnelle reviendra un jour à la normale. L'adoption a des conséquences sur le long terme. Avez-vous les moyens financiers de vous occuper d'un animal de compagnie ? Pourrez-vous sortir l'animal régulièrement ? Sera-t-il possible d'emmener le chien au travail lorsque les restrictions de sortie seront levées ? Les animaux ont des besoins individuels qui doivent être satisfaits pour leur bien-être ", explique Sarah Ross. C'est également le mode de vie dans son ensemble qui doit être repensé - les chiens, par exemple, ont besoin de beaucoup d'attention et ne conviennent pas aux personnes qui passent le plus clair de leur temps loin de

chez elles et laissent le chien seul à la maison. Lorsqu'on envisage un accueil temporaire, des considérations similaires doivent être prises en compte. " Les animaux qui, souvent, souffrent depuis longtemps devraient pouvoir vivre dans un foyer d'accueil jusqu'à ce qu'ils trouvent un foyer définitif et ne pas devoir retourner au refuge une fois que la situation sera redevenue normale ", déclare Sarah Ross.

De plus amples informations sur l'adoption d'animaux de compagnie sont disponibles sur le site web de QUATRE PATTES : <https://www.quatre-pattes.ch/campagnes-themes/themes/animaux-compagnie/beaute-adoption>

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est une organisation internationale de protection des animaux vivant sous influence humaine, qui révèle les souffrances, sauve les animaux dans le besoin et les protège. QUATRE PATTES fête cette année ses 20 ans en Suisse. Fondée par Heli Dugler à Vienne en 1988, l'organisation se concentre sur les chiens et les chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des campagnes et des projets durables, QUATRE PATTES apporte une aide rapide et une protection à long terme aux animaux en détresse. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

www.quatre-pattes.ch

Photos

L'utilisation des photos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES. Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias :

Julie Jakubowski
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Enzianweg 4
8048 Zurich
Tel. +41 43 311 80 90
julie.jakubowski@vier-pfoten.org
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Les restrictions de sortie et l'isolement qui en découle, éveillent le désir d'avoir un animal de compagnie © QUATRE PATTES | Tomas Halasz

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100846138> abgerufen werden.